

La Maison des Vergers



Les Appartements du 111



Deux résidences pour personnes âgées ont ouvert en mai 2011
situées dans un jardin clos au niveau des numéros
111 et 113 de l'avenue du Président Wilson, en plein centre du Bas-Montreuil.

La Maison des Vergers accueille les personnes que l'âge ou la maladie ont rendues fragiles ou dépendantes.

Les Appartements du 111 offrent à ceux et celles qui veulent garder leur indépendance un hébergement confortable et fonctionnel.

Un lieu de villégiature exceptionnel alliant calme et proximité :

accessible en 5 mn à pied par le métro Croix de Chavaux ligne 9, en 15mn en bus par le RER A Château de Vincennes. Desservi par Bus RATP 102 et 115.

Une volonté affirmée d'offrir une architecture moderne et parfaitement adaptée, de pratiquer des tarifs modérés en raison du caractère non lucratif de l'établissement, de mettre à disposition des personnes accueillies un personnel qualifié, chaleureux et attentif.

Les Appartements du 111

Une double exposition côté avenue et côté jardins pour les **23 appartements** de cette petite résidence destinée à des personnes de plus de 60 ans souhaitant garder leur indépendance tout en bénéficiant d'un cadre adapté et sécurisant.

19 studios de 30 m² et 4 appartements de 2 pièces de 46m² avec balcons, répartis sur 5 niveaux et desservis par un ascenseur. Une salle de loisirs et d'activités située au rez-de-jardin. Un accès sécurisé sur l'avenue mais direct sur le jardin, des boîtes à lettres individuelles, la possibilité de bénéficier de certains services de la Maison des Vergers.

Les appartements

Chaque locataire bénéficie de l'usage privatif d'un appartement équipé d'une salle d'eau avec douche à l'italienne c'est-à-dire sans bac surélevé et de WC, de poignées de sécurité, d'une prise de téléphone et de télévision. Le coin cuisine comporte un évier, un plan de travail équipé de plaques de cuisson et de prises de courant, la possibilité d'y installer un lave-linge et un frigidaire. Un interphone relié à l'entrée de l'immeuble permet d'ouvrir la porte du hall aux visiteurs.

La vie quotidienne

En fonction de leur état et de leur souhait, les occupants peuvent vivre au 111 en parfaite indépendance ou bénéficier de services optionnels.

Les aides à la personne

Soins infirmiers, auxiliaires médicaux, portage de repas et téléalarmes peuvent être mis à disposition dans le cadre de l'APA par l'intermédiaire du CCAS et des services départementaux compétents.

Les services optionnels proposés par la Maison des Vergers

- Repas : accès aux services de restauration de la maison des vergers le midi et le soir soit en salle-à-manger soit en plateaux à emporter.
(Déjeuner menu complet à 8,50 €, goûter à 1,60 € et dîner à 7,30 €).
- Entretien du linge : forfait mensuel lavage/séchage : 56,50 € ou 96,50 € si pris et remis à domicile.
- Animations : participation aux animations de la Maison des Vergers sur invitation de l'animatrice et des bénévoles en fonction des centres d'intérêts.
- Sorties : participation libre aux sorties organisées. Participation financière aux mêmes conditions que pour les résidents de la Maison des vergers.

L'admission

Elle s'effectue après visite de l'établissement par l'intéressé et validation de son dossier médical et administratif. Une évaluation des aides à domicile à octroyer au titre de la dépendance sera effectuée annuellement par les services du centre d'action sociale.

Montant du loyer

Studio 30 m² : 729,26 € ; T2 46 m² : 770,49 € (auquel il convient d'ajouter l'abonnement EDF)

Ces chiffres ne tiennent pas compte de la déduction de l'allocation logement.

La Maison des Vergers

La répartition des **91 chambres individuelles** en 3 îlots sur 3 niveaux organise un voisinage restreint qui favorise les relations sociales. Une exposition favorable apporte de la lumière aux circulations ce qui permet l'installation de salons de répit dans les dégagements.

L'organisation des parties communes du rez-de-jardin donnant sur **2 patios et un jardin** permet à tous de trouver en permanence à l'accueil, au salon de coiffure, dans les trois salles-à-manger et les deux salons, des activités adaptées à leurs besoins et à leurs souhaits.

L'admission

Elle s'effectue après visite de l'établissement par l'intéressé, échange au sujet des points garantissant une bonne intégration et validation de son dossier médical et administratif. De courts séjours d'adaptation peuvent être envisagés en fonction des places disponibles.

La prise en charge de la personne accueillie

- **L'équipe de soins** sous la responsabilité d'un **médecin coordinateur gériatre** et d'un cadre infirmier est composée d'une psychologue, d'infirmières, d'aides soignantes et d'auxiliaires de vie.
- **Les intervenants libéraux** et les services hospitaliers : médecins de ville, kinésithérapeutes et praticiens des hôpitaux de proximité collaborent étroitement au suivi médical des personnes hébergées. Les modalités de leurs interventions sont définies par convention.
- **Le personnel d'animation et le service hôtelier :**
 - deux animatrices à l'enthousiasme prévenant sollicitent chaque jour les résidents pour des activités adaptées
 - le service de restauration propose une cuisine faite sur place respectant tous les régimes complétée par une carte de remplacement et des plats enrichis en protéines
 - l'équipe de ménage pratique le Bio-nettoyage dans le respect des normes les plus actuelles
 - une lingerie intégrée entretient sur place le linge des résidents sans supplément de tarif,

le linge de maison est traité dans une laverie industrielle (ESAT).

- **Le personnel administratif :** disponible et attentif aux difficultés rencontrées par les résidents et leurs familles, assure une permanence d'accueil 7 jours sur 7 et reste en lien téléphonique permanent avec le cadre d'astreinte 7 jours sur 7 jours, 24h/24h.

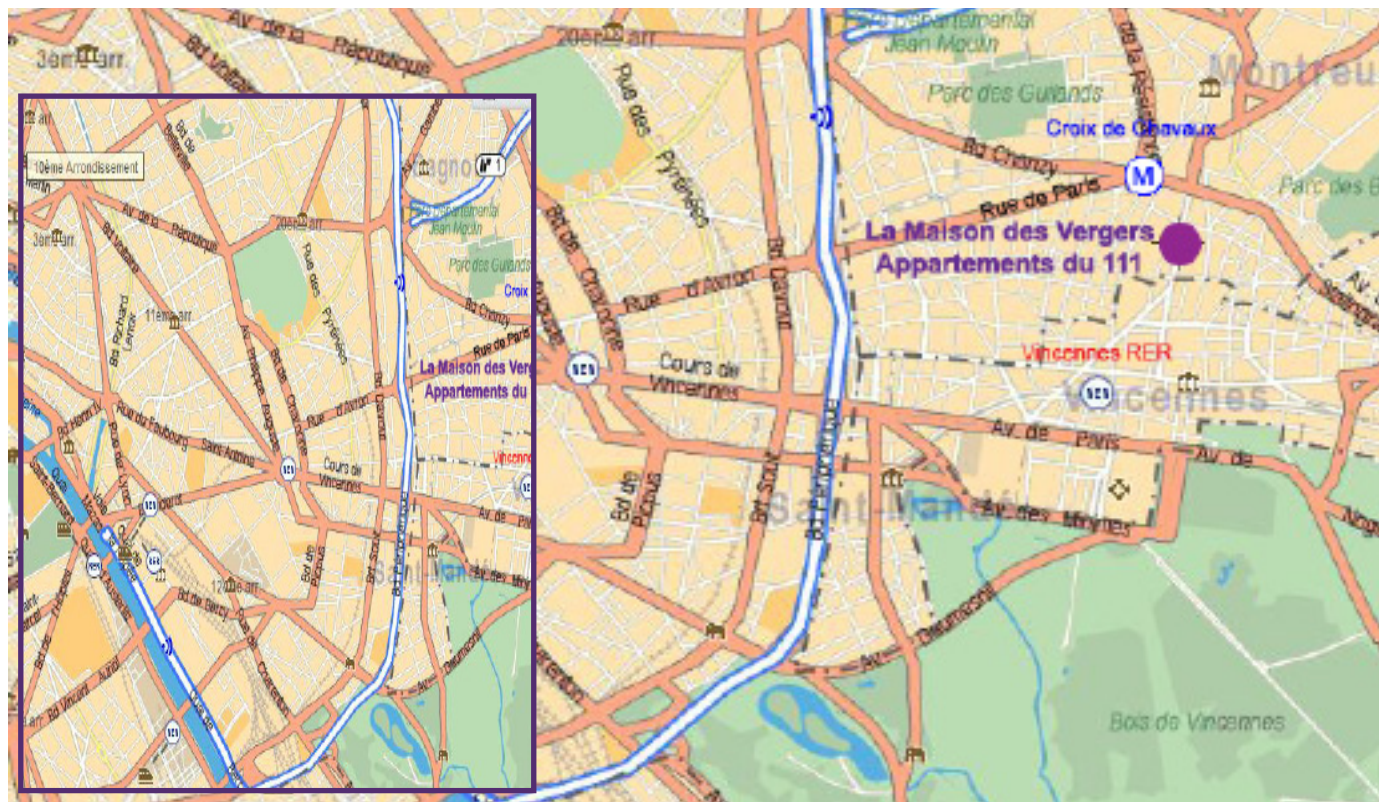
Tarifs :

- Forfait journalier hébergement : 69,58 €
- Forfait journalier dépendance : GIR 5 & 6 : 6,59 €, GIR 3 & 4 : 15,55 €, GIR 1 & 2 : 24,50 €

De l'ordre de 2 400 € par mois correspondant au cumul du prix de journée hébergement (69,58 €) et du ticket modérateur dépendance (6.59 €)

La Maison des Vergers, comme toutes les résidences de l'association ISATIS est à but non lucratif, habilitée à l'aide sociale, à l'APA départementale et à l'APL.

PLAN D'ACCES DEPUIS PARIS ET VINCENNES



Renseignements complémentaires et visites, contacter :

Françoise BOSQUET,
directrice
tél. : 01 49 88 88 50 - fax.: 01 48 51 01 25
fbosquet@isatis.asso.fr

La Maison des vergers

ISATIS

GRUPE
CAISSE DES DEPOTS

Association ISATIS

111 - 113, avenue du Président Wilson – 93100 MONTREUIL – Tél : 01 47 26 61 61 – mail : maisondesvergers@isatis.asso.fr

Maisons d'accueil pour personnes âgées